



PLAN D'ACTION HANDICAP POUR LE FINISTÈRE

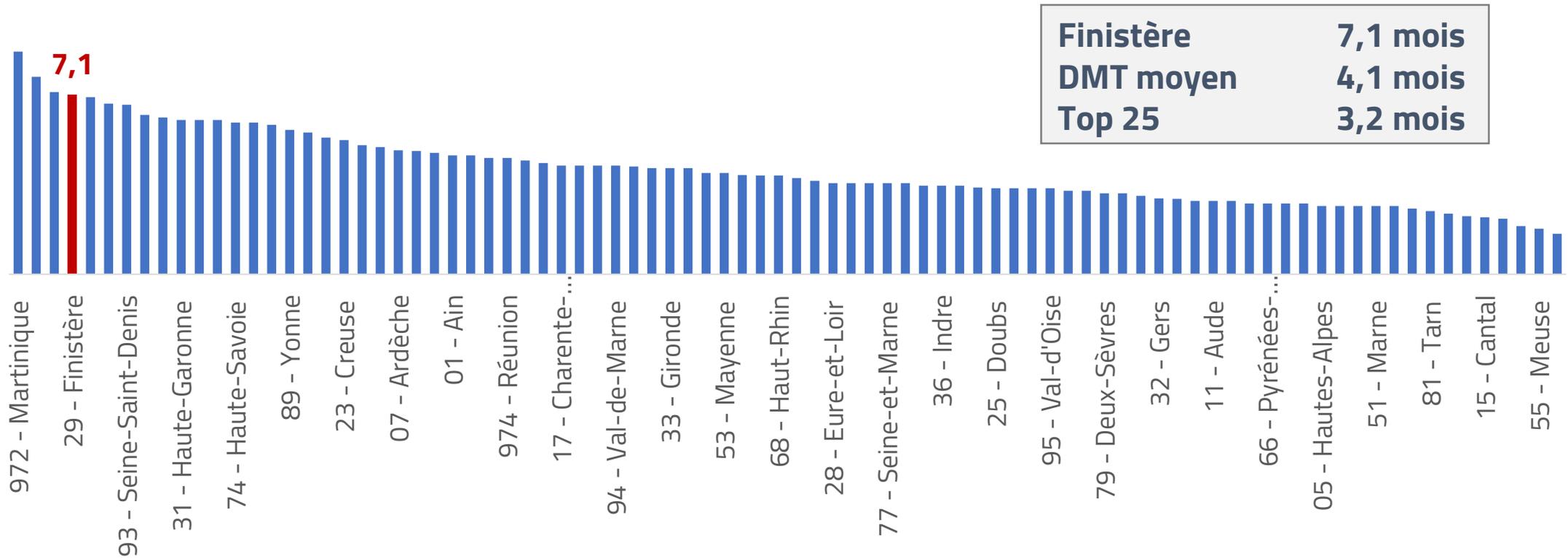


**LE HANDICAP :
PRIORITÉ NUMÉRO 1
DU MANDAT DÉPARTEMENTAL**

**MALGRÉ DE RÉELS PROGRÈS
CES DERNIÈRES ANNÉES,
BEAUCOUP RESTE À FAIRE**

MALGRÉ L'ENGAGEMENT DE SES AGENTS, LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA MDPH DU FINISTÈRE RESTENT TROP LONGS

DÉLAIS MOYENS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA MDPH FIN DÉCEMBRE 2020

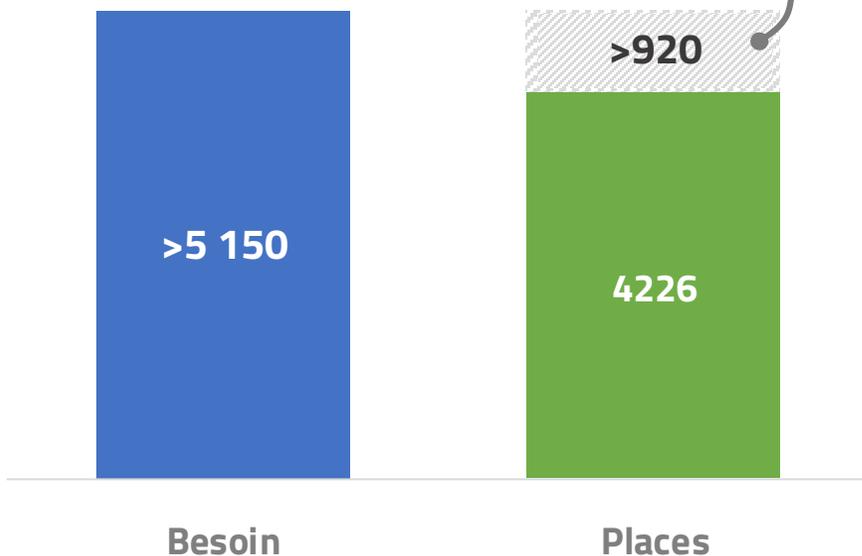


DANS LE FINISTÈRE, LE BESOIN D'HÉBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT EST COUVERT À 80% SEULEMENT

AU TOTAL, ENVIRON 6 400 PLACES DANS LE FINISTÈRE

PLACES D'HÉBERGEMENT

Plus de 920 demandes en attente
soit 18% du besoin total



PLACES EN SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

Plus de 500 demandes en attente
soit 19% du besoin total



**UN PLAN D'ACTION QUI RÉPOND
AUX ATTENTES EXPRIMÉES
PAR LE MONDE ASSOCIATIF**

**UN PLAN D'ACTION BÂTI
MAIN DANS LA MAIN AVEC
L'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS
GESTIONNAIRES**

UN PLAN D'ACTION BÂTI MAIN DANS LA MAIN AVEC L'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES

DES BESOINS IDENTIFIÉS AVEC LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DES PERSONNES HANDICAPÉES

UNE RELATION NOUVELLE AVEC LES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES

- Fonctionnement habituel des appels à projets :
 - **Le Conseil départemental fixe le nombre et le type de places à créer.**
 - Il sollicite les gestionnaires afin qu'ils présentent leurs offres.
- AMI « *évolution et innovation de l'offre* » :
 - **Le Conseil départemental exprime un besoin**, sans prescrire de solution aux associations gestionnaires.
 - Celles-ci sont **libres d'innover et de proposer des solutions sur-mesure.**

UN PARTENARIAT FORT AVEC L'ÉTAT

- Une volonté commune du Conseil départemental et de l'Etat de faire du Finistère un **poisson pilote de la transformation de l'offre et du virage inclusif.**
- Une **reconnaissance par l'Etat de l'effort sans précédent** du Conseil départemental du Finistère en faveur des personnes en situation de handicap.
- **Un accompagnement très fort de l'Etat**, sur le plan financier et humain.

UN PLAN D'ACTION EN TROIS VOILETS



UN PLAN D'ACTION EN TROIS VOLETS

RENFORCER LA QUALITÉ DE SERVICE À LA MDPH

- **Réduire considérablement les délais de traitement** des dossiers par la MDPH du Finistère.
- Proposer aux usagers de la MDPH une meilleure qualité de service, sur la base d'une **nouvelle implantation territoriale** et d'une **interface numérique repensée**.

DÉBLOQUER L'OFFRE

- **Augmenter massivement le nombre de places sur le périmètre du Conseil départemental**, en SAVS, foyer de vie, foyer d'hébergement et UPHV.
- **Augmenter massivement le nombre de places d'hébergement sur le périmètre de l'Etat**.
- **S'inscrire dans une logique de parcours** : offre plus modulaire et plus inclusive.

AIDER LES AIDANTS

- Promouvoir et faire connaître les **solutions d'accueil temporaire** afin de permettre aux aidants de bénéficier d'un répit.
- Soutenir financièrement les **aidants et les associations qui les accompagnent**.
- Développer un **réseau d'entraide entre aidants**.

**FAIRE DE LA MDPH 29
L'UNE DES PLUS PERFORMANTES
DE FRANCE**



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA MDPH

UNE NOUVELLE ORGANISATION

- Création d'un **pôle d'évaluation des demandes simples** (ex : CMI, RQTH)
- Création d'un **pôle PCH** spécialisé dans les demandes complexes
- Mise en place d'un **reporting** permettant de comprendre l'évolution des délais

DES RENFORTS DU DÉPARTEMENT

- Recrutement de **six infirmières supplémentaires** par le Département
- Recrutement de **trois instructeurs supplémentaires** par le Département

UN SOUTIEN DE LA CNSA ET DE L'ÉTAT

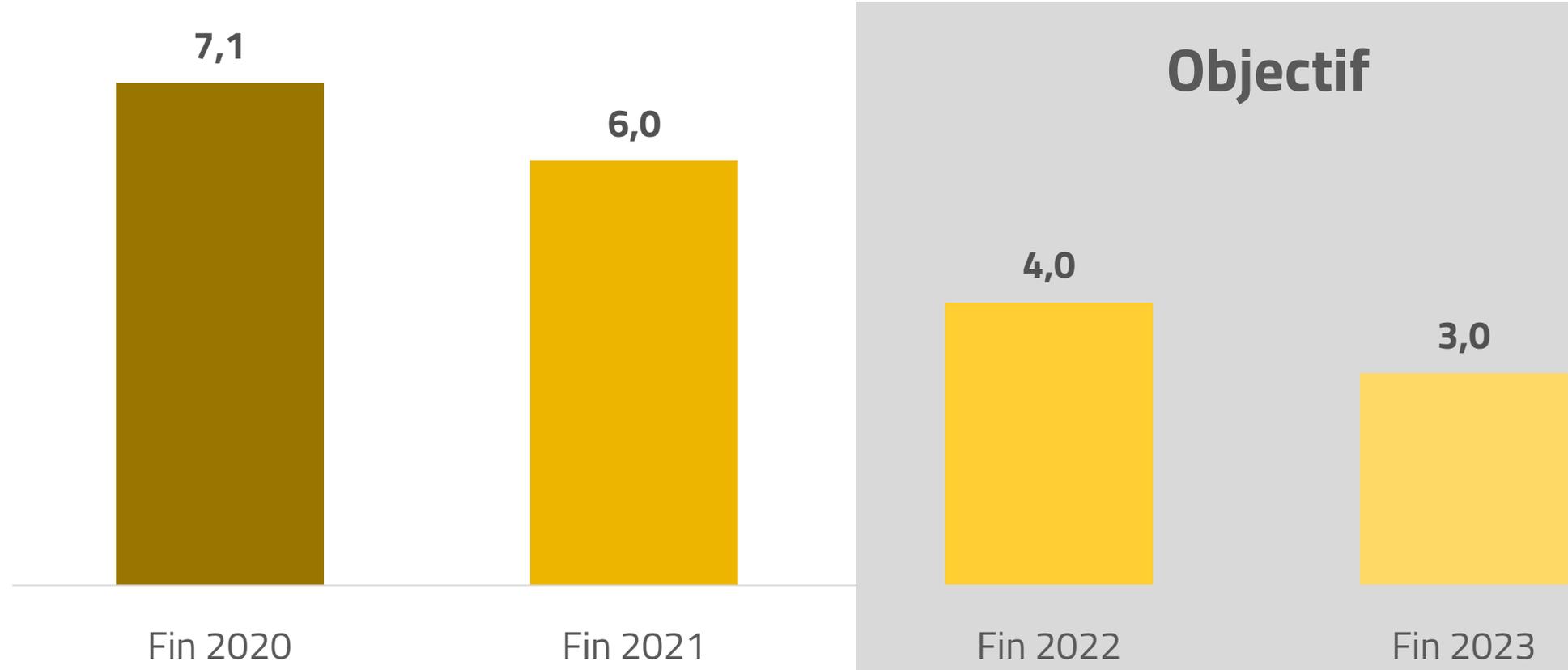
- Accompagnement flash par la **mission d'appui de la CNSA** à partir de janvier 2022
- Financement par l'Etat de **trois conseillers numériques** pour l'accueil des publics

BUDGET GLOBAL : 600K€ / AN



OBJECTIF : PASSER SOUS LA BARRE DES 4 MOIS COURANT 2022

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA MDPH





REPENSER LA RELATION ENTRE LA MDPH ET LES USAGERS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE (1/2)

PHYSIQUE

- **Renforcer l'ancrage territorial** de la MDPH, au sein des CDAS de Brest, Landerneau & Morlaix.
- Développer les **permanences d'ergothérapeutes**.

TÉLÉPHONIQUE

- Mettre en place une **plateforme téléphonique** ouverte en continu du lundi au vendredi afin de mieux répondre aux appels des usagers (aujourd'hui : 100 000 appels reçus, 30 000 appels décrochés).

DIGITAL

- Revoir le site internet de la MDPH afin de le rendre **accessible à plus de 90% des personnes en situation de handicap**.
- Permettre le **dépôt des demandes en ligne**, et accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne grâce aux conseillers numériques.

BUDGET : 200K€ / 5 ANS



REPENSER LA RELATION ENTRE LA MDPH ET LES USAGERS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE (2/2)

MDPH 29
MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

- Mes droits, aides et démarches
- Mon parcours scolaire
- Ma vie professionnelle
- Ma vie quotidienne
- Mon accueil par un établissement spécialisé
- Je suis un proche aidant

BIENVENUE À LA MDPH DU FINISTÈRE

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est un guichet unique pour accueillir, informer et accompagner les personnes en lien avec le handicap.

[Les horaires de la MDPH →](#)
[Les permanences de la MDPH →](#)

- Nous contacter
- Télécharger le dossier de demande
- Le parcours de mon dossier
- Questions fréquentes

Le parcours de mon dossier à la MDPH

- Je fais ma demande
- 1** La MDPH reçoit mon dossier
- 2** La MDPH vérifie et enregistre
- 3** La MDPH évalue mes besoins
- 4** La CDAPH prend la décision
- 5** Je reçois la notification de la décision

[Le parcours de mon dossier en détail →](#) [Je dépose mon dossier ↓](#)

1

Obtenir des informations sur les démarches

2

Déposer une demande en ligne

3

Obtenir des informations sur les délais de traitement

**RÉPONDRE AUX BESOINS
D'HÉBERGEMENT &
ACCÉLÉRER LE VIRAGE
INCLUSIF**

**OBJECTIF : TENDRE VERS
ZÉRO AMENDEMENT CRETON**



CRÉER DES PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (1/4)

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ?

DÉBLOQUER L'OFFRE SUR TOUTE LA CHAÎNE

- Répondre sur le périmètre départemental au déficit de places en **foyers de vie et foyers d'hébergement**.
- **Réduire progressivement le nombre de jeunes en amandements Creton**, afin de libérer des places en IME.

ACCÉLÉRER LE VIRAGE INCLUSIF

- Une **offre diversifiée, graduée, souple et modulaire, avec une logique de parcours**.
- Une **offre adaptée aux profils spécifiques** : jeunes en amandement Creton, jeunes ASE, handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes notamment.
- Une **offre plus inclusive**, avec plus de places en foyers de vie hors les murs, de SAVS renforcé...



CRÉER DES PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (2/4)

COMBIEN DE PLACES ?

HÉBERGEMENT (DONT UPHV)

- 178 FV
- 50 UPHV
- 15 FAM
- 2 FH

+245
PLACES

+9,4M€

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

- 183 SAVS

+183
PLACES

+2,2M€

HABITAT INCLUSIF

- 114 places AVP
- 12 places habitat inclusif transformées en AVP

+114
PLACES

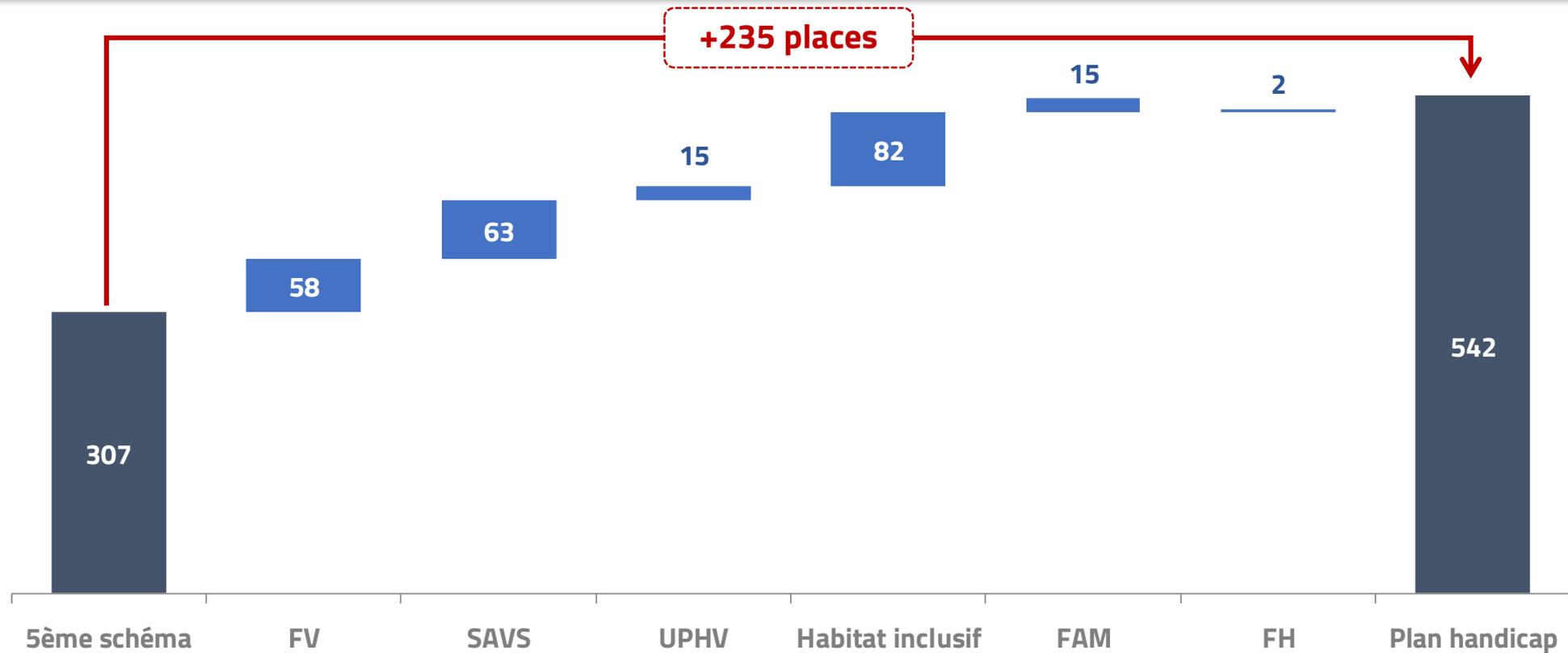
+0,2M€

542 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR 12M€



CRÉER DES PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (3/4)

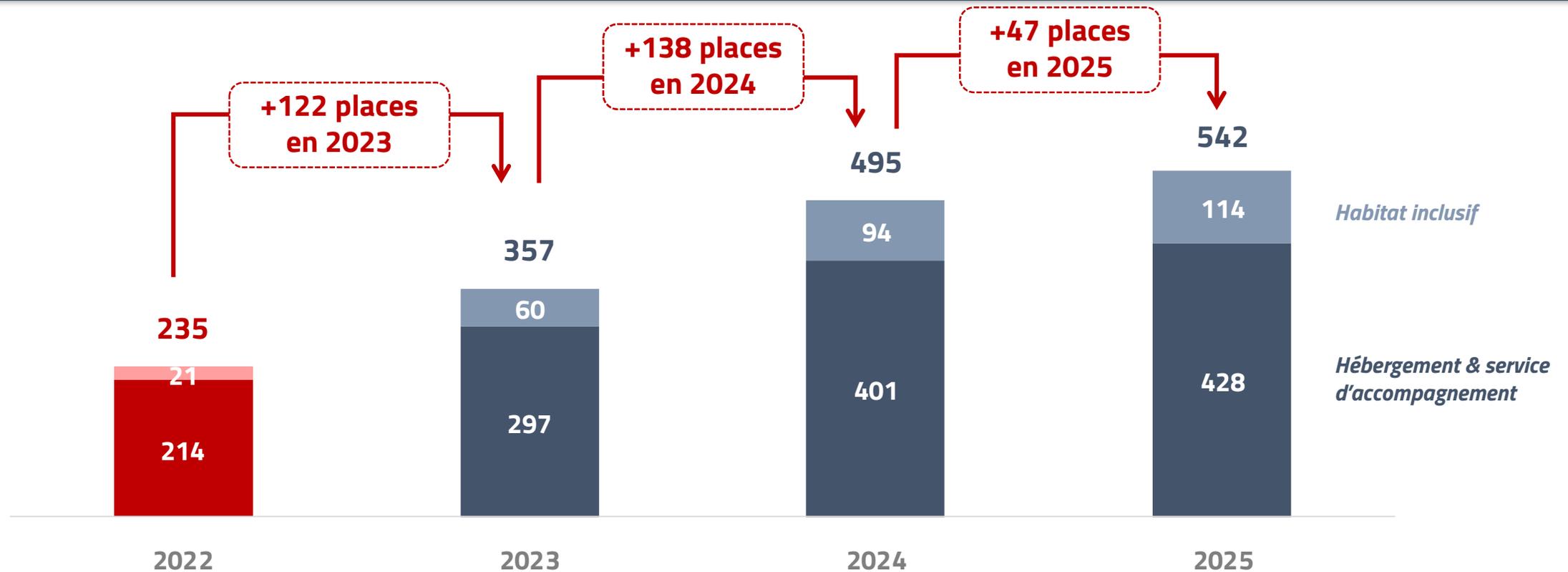
LE DÉPARTEMENT DOUBLE LA PROGRAMMATION DU 5^{ÈME} SCHÉMA





CRÉER DES PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (4/4)

LE DÉPARTEMENT VISE 235 PLACES DÈS 2022



**81 NOUVELLES PLACES
DE MAS CRÉÉES PAR L'ÉTAT
DANS LE FINISTÈRE !**



CRÉER DES PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ETAT

PLACES EN MAS

- Une nouvelle MAS à créer
- Des extensions sur les MAS existantes

81

PLACES EN FAM

cofinancées par le CD29

Financement :

- 1/3 Etat
- 2/3 Département

15

PLACES EN SESSAD

- 21 places en 2022
- Après 20 places en 2021

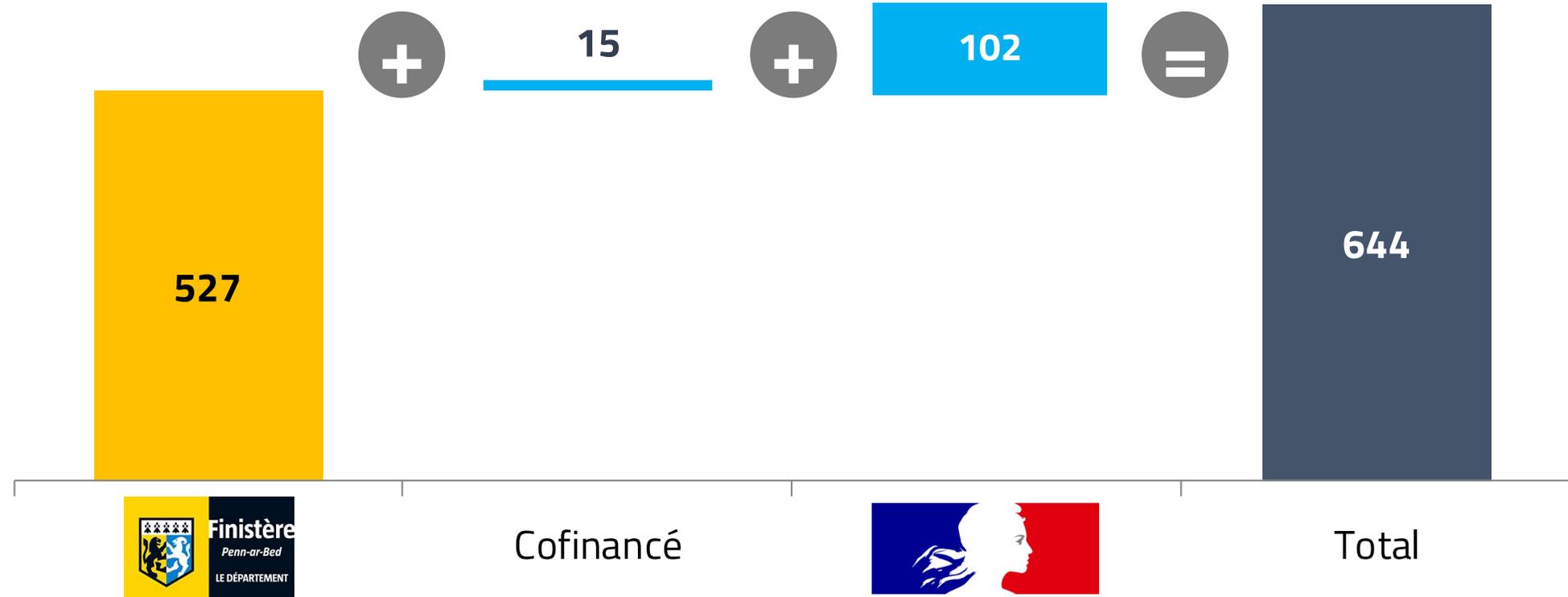
21

AU TOTAL

117

AU TOTAL, 650 PLACES D'ACCOMPAGNEMENT SERONT CRÉÉES PAR LE PLAN HANDICAP D'ICI 2025

CRÉATIONS DE PLACES DANS LE CADRE DU PLAN HANDICAP



**UN IMPÉRATIF : AGIR POUR
L'ATTRACTIVITÉ
DES MÉTIERS**

**VENIR EN AIDE
À CEUX QUI AIDENT**



RENFORCER LE SOUTIEN AUX AIDANTS

FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS DE RÉPIT

- Faire monter en puissance la communauté 360.
- Améliorer la lisibilité de l'offre pour que chacun trouve la réponse à son besoin.
- Créer un **chèque répit** donnant droit à l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

- Offrir un **cadre aux associations d'aide aux aidants**.
- Soutenir les associations qui proposent des **solutions innovantes et efficaces au profit des aidants**.

DÉVELOPPER L'ENTRAIDE ENTRE AIDANTS

- **Créer un réseau de pair-aidant**, permettant aux aidants d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins de partage d'expérience et d'écoute.

BUDGET : 1M€ / AN

**AU-DELÀ DES 3 VOILETS
DU PLAN, 2 ACTIONS FORTES
PORTÉES PAR L'ÉTAT**

DÉVELOPPER L'ÉCOLE INCLUSIVE DANS LE FINISTÈRE

**RENFORCER L'ACCÈS
À L'EMPLOI DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**



LE FINISTÈRE, DÉPARTEMENT EN POINTE POUR BÂTIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

